



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Toulouse, le **13 JUIL. 2022**

MAIRIE de LE FAUGA

20 JUIL. 2022

COURRIER ARRIVÉ LE

Monsieur le Maire,

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 07 mars au 15 mars 2022, le plan de prévention des risques naturels prévisibles liés aux inondations et mouvements de terrain a été approuvé par arrêté préfectoral du 21 juin 2022.

J'ai l'honneur de vous adresser l'arrêté préfectoral portant approbation du PPRN de votre commune, ainsi que le dossier réglementaire au format papier. Les documents du PPRN approuvé sont également disponibles en ligne, sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne, à l'adresse suivante : www.haute-garonne.gouv.fr/PPRN rubrique "PPRN approuvés" (hors PPR sécheresse).

Le PPRN ne sera officiellement opposable qu'une fois l'ensemble des formalités de publicité effectuées, en application de l'article R.562-9 du code de l'environnement. À cet égard, je vous serais obligé de bien vouloir afficher l'arrêté préfectoral pendant une durée d'un mois en mairie et de m'adresser un certificat d'affichage joint au présent courrier attestant de l'accomplissement de cette formalité.

Je vous remercie également de tenir à la disposition du public un exemplaire du dossier du PPRN approuvé en mairie.

Je vous rappelle que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur doivent être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Je vous précise que ce plan vaut servitude d'utilité publique opposable aux autorisations d'occupation du sol. Il vous appartient d'annexer les éléments modifiés du PPRN au plan local d'urbanisme de la commune, dans un délai de trois mois à compter du présent courrier, en application des articles L.562-4 du code de l'environnement, L.151-43 et 153-60 du code de l'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Mairie de le Fauga
1, Place de la Halle
31410 Le Fauga

La Cheffe du service
Risques et Gestion de Crise

Joëlle Wendling